

# LE JOURNAL ...

NOM PROVISOIRE

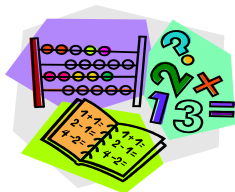
*A chacun son Tour ... Ils sont partis ; tout feu, tout flamme ...  
Pour 21 étapes et 2 jours de repos, nous sommes partis tout feu,  
tout flamme ; pour 6 ans d'actions communales et ...  
des jours de repos.  
Eux et nous sommes partis, avec le même objectif : gagner.*



## L'école municipale : en plusieurs étapes ...

### Le périscolaire : étape à recourir ...

De nombreuses réunions et rencontres se sont déroulées dans l'objectif de la mise en place, dès la rentrée 2008, d'un projet périscolaire. Une étape qui n'a pu aboutir pour 2008 (voir CR du conseil municipal du 25 juin). Pour la rentrée 2009, cette étape reste au programme.



### La cloche a sonné ... l'école est finie : étape de repos

Le 20 juin, des dictionnaires ont été remis aux élèves rentrant en 6ème en présence de M. le Maire, des adjoints MM. Lommer et Monge et de Mme Busch, de la commission



école : Busch Thibaut, Flavigny Mathilde et Nicolas, Goulard Vincent, Grossin Maxime, Houdoux Morgane, Jérier Josué, Jézak Arnaud, Leça Yves, Legrand Thibault, Marie Honorine, Pruvost Stephen, Roullier Chloé, Thinard Bryan, Viguière Bastien, Wattelier Damien.

### La fourniture et la composition des repas fournis aux enfants : contrôle de ravitaillement ...

Après étude des conditions de distribution des différents menus proposés, la commission cantine a étudié puis opté pour signer un nouveau contrat avec la société « La Normande »

« La Normande », spécialisée dans les menus pour les enfants de primaire, proposera régulièrement des animations et repas à thèmes.



### Vous .... Nous avons hérité : maillot jaune de la générosité

... d'une maison située au 45, avenue Victor Hugo, à Beauvais. Il s'agit d'un legs, à la commune de Jouy sous Thelle, de Mme Séressia. Un descrip-

tif de la propriété, accompagné de photos, est consultable à la Mairie.

**La mairie s'engage à entretenir sa sépulture**

## MAIRIE

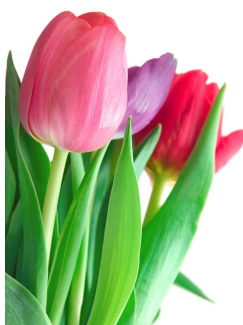
Jouy-sous-Thelle  
Tel : 03 44 47 52 22  
Fax : 03 44 47 52 24

### Numéros utiles

- > **POMPIERS** 18
- > **SAMU** 15
- > **HOPITAL de CHAUMONT**  
03 44 49 54 54
- > **CENTRE SOCIAL CHAUMONT**  
03 44 49 01 80
- > **ECOLE**  
09 79 63 57 50

### Dans ce numéro :

L'école	1
Héritage	1
Le stade	2
Les bâtiments	2
La voirie	2
Les associations	3
Eau et Assainissement	3
Le CNAS	3
La fête locale	3
Le CCVT	4
Autres	4
Agenda	4



### Le stade, étape par équipe ...



Suite à la réunion de la commission des sports du 26 avril sur site (voir « journal » de mai), des membres du conseil municipal et de l'association sportive ont procédé à la pose du grillage le long de

la haie mitoyenne à la propriété de Mme Ledoux.

Un relevé des travaux à réaliser à l'extérieur et dans le bâtiment des vestiaires a été effectué par la commission des bâtiments. L'association F.C. JOUY a pro-

posé de rénover la décoration intérieure du bâtiment ; les travaux de gros œuvre feront l'objet de demandes de prix à des entreprises.



### Les bâtiments : des étapes aux profils variés ... avec des bonifications (Subventions pour la salle multifonctions ?)

- La peinture écaillée à la cantine scolaire est due à un problème d'humidité provoqué par une mauvaise ventilation, les travaux sont programmés pour juillet.
- Rénovation de la Chapelle de la Chair à Loup : la suite à donner à la pré étude réalisée par un architecte sera réalisée ultérieurement. Dans l'attente, le site sera sécurisé.
- Travaux de séparation entre le bureau de Poste et l'appartement attenant (en accord avec l'entreprise La Poste). Un dossier préparatoire sera constitué.
- Agrandissement et fermeture du hangar des agents communaux ; dossier à l'étude.
- Travaux d'éclairage du stade d'entraînement (devis d'entreprises reçus).
- Travaux de restauration et de mise aux normes de la salle multifonctions :
  1. Etudes de faisabilité et de pré chiffrage confiées à un atelier d'architecte.
  2. Demande de subventions et appel d'offres.
  3. Réalisation des travaux.

**Gagner la sécurisation de la traversée du village en organisant et en canalisant la circulation des véhicules.**

### La voirie : des étapes courtes, longues ... Des étapes à bonifications (subventions) ...

Il faut gagner la sécurisation de la traversée du village en organisant et en canalisant la circulation des véhicules.

Les rues de la Poste, de St Clair sur Epte, du Stade et des Puits sont concernées. Un avant projet de travaux, en collaboration avec la DDE, est en cours de réalisation. Le concept adopté consiste, d'une part, à la pose de ralentisseurs sur la chaussée, chaque fois que nécessaire, et, d'autre part, à organiser la circulation sur un couloir de la

chaussée existante, en la basculant de la droite à la gauche, au rythme des stationnements matérialisés sur la chaussée.

Le gravillonnage : arrivée tardive de l'étape...

L'entreprise Eurovia doit commencer les travaux (enfin !). Les rues concernées sont : Les rues de St Michel, Marinnet, du Peuple et impasse Sablonnière.

La rue des Puits : une étape raide, difficile...surtout ne pas abandonner...

Mi juillet, un rendez-vous avec la DDE est prévu afin de nous aider à monter un dossier de travaux d'opération globale comprenant les trottoirs (compétence commune), la chaussée (compétence du CRD : Centre Routier Départemental) et la sécurisation (travaux liés aux trottoirs et à la chaussée) ; et obtenir des subventions...

### Les associations : étape de transition...

La commission des finances a examiné le bilan fourni par les différentes associations.

- Pour l'année 2008, le montant des subventions voté aux associations qui en ont fait la demande s'élève à 762 euros.
- Pour l'année 2009, le montant de la subvention allouée aux associations sera fonction du caractère d'intérêt général que présente leur projet associatif.

### Eau et Assainissement : l'eau claire, une étape contre la montre...

Faire vite. Le temps presse.

Les résultats des contrôles de la qualité des cours d'eau et des nappes sont jugés préoccupants. La nature et les causes de la pollution sont à déterminer entre les agriculteurs d'une part et les particuliers d'autre part. La CCVT propose une étude à la qualité de l'eau dans tout le bassin versant dans l'Epte.

La CCVT a mis en place un SPANC (Service

Public d'Assainissement Non Collectif) ayant pour mission le contrôle des assainissements non collectifs. Les contrôles de bon fonctionnement (ou diagnostic) concernent les installations de plus de 8 ans. La conformité aux normes sera également contrôlée.

Ces contrôles obligatoires incombent à l'occupant du logement, qu'il soit propriétaire ou locataire. Ils seront effectués entre 2009

et 2014. En cas de diagnostic défavorable, les travaux devront être faits dans les 4 ans.

Concernant l'assainissement collectif, des solutions nouvelles sont à l'étude dans l'objectif d'obtenir des prix raisonnables. Une bonne connaissance des installations individuelles existantes serait de nature à fournir des arguments forts pour l'obtention des subventions.



### Etape ... au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

C'était « portes ouvertes » dans le Pas-de-Calais... Daniel Lommer (délégué élu) et François Boiron (délégué agent) sont entrés pour la journée.

Association loi de 1901, le CNAS est un outil permettant d'améliorer les conditions matérielles et

morales des agents de la fonction publique territoriale et de leur famille.

Depuis février 2007, toutes les collectivités territoriales doivent s'investir dans le social au profit de leurs agents. Notre commune adhère à l'association et cotise pour ses

agents.

Un catalogue des prestations est remis aux agents. Prestations diverses et variées : culture (billetterie de spectacle ; chèque culture...) ; vacances et loisirs ; etc.

### La fête locale, une étape attendue ...

Samedi 5 juillet, le soleil est apparu à temps pour que puissent défiler adultes et enfants munis de jolis lampions et de bracelets fluorescents. Tous se sont retrouvés sur le stade municipal. La fête illuminée battait déjà son plein quand le ciel s'embrasa de mille feux sous un tonnerre d'explosions. Pour clore cette soirée, le bal populaire ainsi

que la buvette gérée par l'Amicale ont fait le plein jusqu'au beau milieu de la nuit.

Le lendemain, vers 15h, les sapeurs-pompiers en tête, portant une vieille pompe à bras, ont ouvert un convoi multicolore constitué de 4 magnifiques chars fleuris réalisés par les associations communales assistées de quelques bénévoles

extérieurs, convoi dans lequel se sont intercalés quelques vélos et poussettes fleuris, fanfares et majorettes. Le tout créant une ambiance festive sous les applaudissements nourris du public venu nombreux. Le défilé a été clôturé par la mise en action de la pompe à bras.



## La CCVT (Communauté de communes du Vexin-Thelle)

C'est une équipe composée de 42 communes. Jouy sous Thelle a rejoint la CCVT en janvier 2007 après que l'équipe de la communauté du Thelle Bray, à laquelle nous appartenions ait « abandonné » (dissolution).

Une Communauté de Communes est le rassemblement de plusieurs communes qui partagent des projets de développement de leur territoire, en mettant en commun pour leur réalisation, des moyens afin de répondre aux besoins des habitants.

Les communes membres confient à la CCVT des compétences, notamment ce qu'elles n'ont pas la possibilité d'assurer seules.

Les compétences attribuées par les communes adhérentes sont de plus en plus importantes. Il s'agit d'environnement, d'économie, d'action sociale, d'habitation ou de culture. Les compétences cédées à la CCVT par chaque commune doivent répondre à la notion « d'intérêt communautaire ». Les décisions prises par la CCVT enga-

gent notre commune.

Une étape importante : le 19 juin, le Conseil Communautaire de la CCVT (l'équivalent du Conseil Municipal pour une commune) a voté, à l'unanimité, son engagement dans une démarche de création du Pays « Vexin-Sablons-Thelle ».

Au 3<sup>ème</sup> trimestre, un article fera le point sur le travail et les décisions de la CCVT, de son bureau et de ses commissions.

**MAIRIE**  
Jouy-sous-Thelle

### Horaires d'ouverture :

**Le mardi**  
de 17H00 à 19H00

**Le vendredi de 16H30 à 19H00**

**Le samedi de 10H00 à 12h00**

**Du 7 juillet au 24 août, les permanences seront assurées les vendredis aux horaires habituels. Exceptionnellement, en raison de la fermeture du 15 août, la permanence sera assurée le mercredi 13 août de 17H00 à 18H00.**

### La boîte à idée

Une boîte à idée a été installée dans les locaux de la mairie.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou remarques, nous ne manquerons pas d'y répondre ...

### Dans l'air du temps

La commission communication-info travaille sur le projet de création d'un site WEB pour la commune, réunissant de nombreuses informations utiles.

Ce projet va nous demander temps et connaissances. Pour sa création, toute aide technique sera la bienvenue.



### L'agenda des manifestations



- Le **12 octobre** : **Loto** organisé par le Foyer Rural, à la salle des fêtes,
- Le **31 octobre** : **Halloween**, organisé par l'ASSE, à la salle des fêtes,
- Le **8 novembre** : **Repas des anciens**, à la salle des fêtes,
- Le **30 novembre** : **Loto** organisé par le Comité des fêtes à la salle des fêtes.
- Une fois par mois, séance de cinéma à la salle des fêtes.

### APPEL A IDEES

Les habitants de Jouy-sous-Thelle sont les ..... Et bien voilà, nous n'avons pas de Nom ! C'est pourquoi nous faisons appel à vos idées pour nommer l'ensemble des habitants du village. Vos idées sont attendues dans la boîte à idée à la mairie avant le 30 septembre 2008.

**M. le Maire et son conseil municipal vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes vacances, et seront heureux de vous retrouver à la rentrée de septembre.**

**Très cordialement.**

**Hervé LEFEVRE, Maire**



**Département de l'Oise**  
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton d'Auneuil

Téléphone : 03 44 47 52 22

Télécopie : 03 44 47 52 24

Messagerie :

mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr